

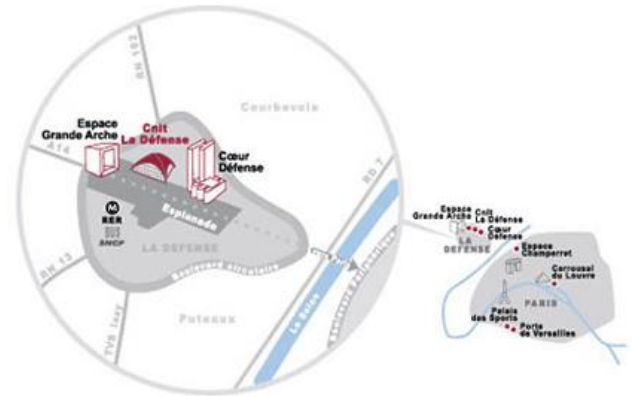
INFORMATIONS PRATIQUES

Seules les inscriptions officielles seront autorisées pour accéder à cette conférence.

LIEU DE LA CONFÉRENCE DU 14 AVRIL

Matin : La Grande Arche – La Défense
Paroi Sud
92055 Paris-La-Défense Cedex

Après-midi : CNIT – La Défense
2 Place de la Défense,
92053 La Défense

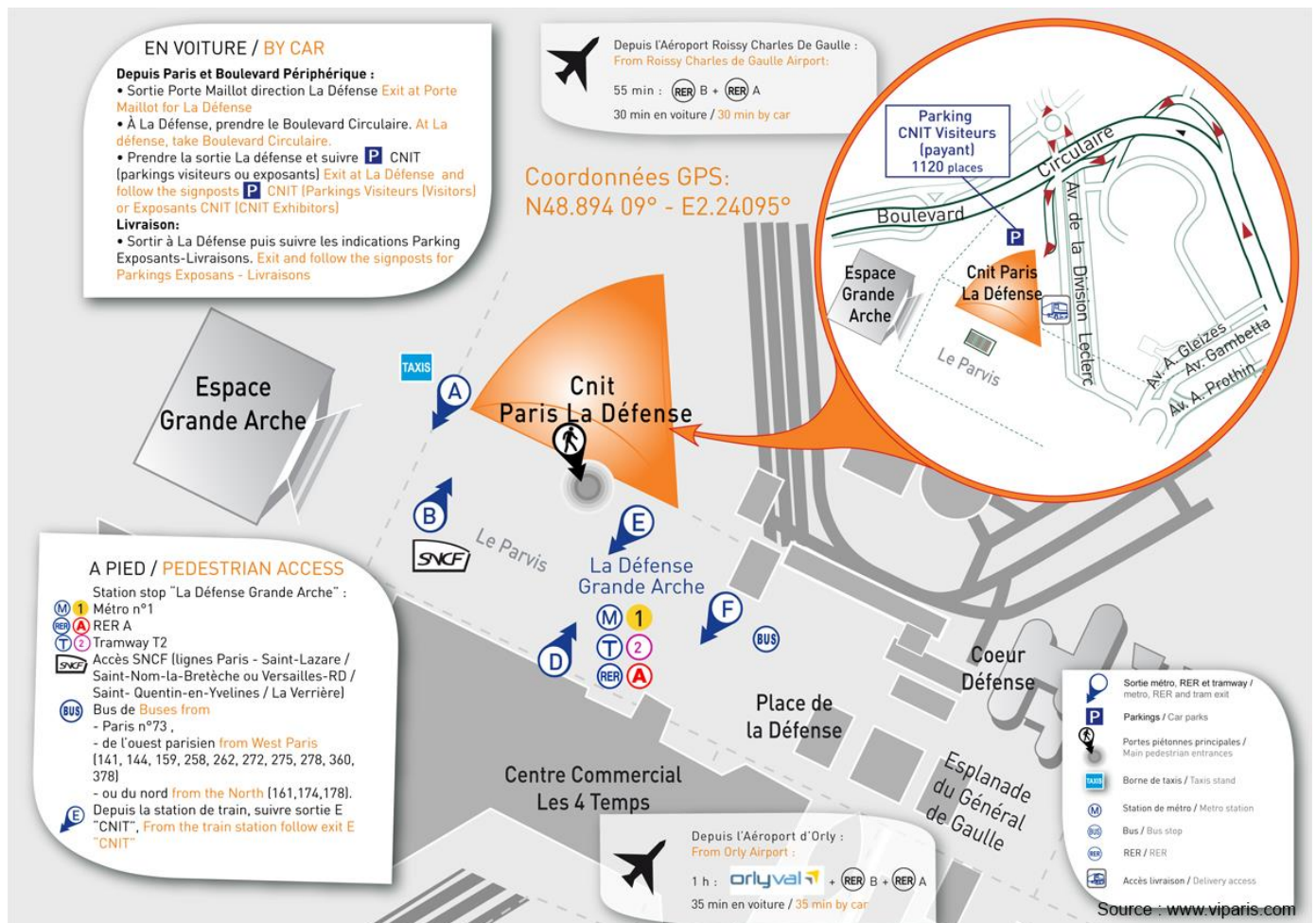


Distance La Grande Arche > CNIT : 240 m (3min à pied)

Transports en commun

Métro : ligne 1 - station La Défense – Grande Arche

RER A : station La Défense – Grande Arche (**Attention** : tarification particulière (zone 3))



LANGUES DE TRAVAIL

Français, anglais et russe

GENERALITÉS

Heure Locale

GMT + 1 heure

Aéroports

<http://aeroportsdeparis.fr>

Le prix moyen d'un taxi entre les aéroports (Roissy-Charles de Gaulle ou Orly) et Paris est de 50 €.

Il faut compter un supplément de 15% environ entre 19h et 7h et les dimanches et jours fériés.

Paris / Taxis

Taxis Bleus : + 33 (0)8 91 70 10 10

<http://www.taxis-bleus.com/>

Taxis G7 : + 33 (0)1 47 39 47 39

<http://www.taxisg7.fr/>

Appel téléphonique

Pour appeler à l'étranger de la France : 00 + préfixe du pays concerné

Pour appeler la France de l'étranger : + 33 suivis des 10 numéros de votre correspondant en ne tenant pas compte du (0).

Pour appeler quand vous êtes en France : prenez en compte le (0).

Questions concernant l'international: 118 700

Service d'urgence 24h/24

Urgence médicale : 15 ou 112 (numéro d'urgence européen)

Police : 17

Conditions climatiques au mois d'avril

La température à Paris au mois d'avril se situe généralement aux alentours de 6-8°C minimum et 16°C maximum.

Échange monétaire et carte de crédit

La monnaie officielle est l'Euro.

Les bureaux de change sont situés dans les aéroports et gares.

American Express, Diners Club, MasterCard et carte Visa sont acceptées dans la plupart des magasins et restaurants.

Pourboire

Le pourboire est inclus dans l'addition. Cependant pour les hôtels, restaurants et taxis, il est d'usage d'arrondir au dessus du montant de l'addition.

Électricité

La puissance moyenne est de 220 volts.

Informations touristiques

<http://parisinfo.com>

FORMALITÉS POUR ENTRER SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Tous les membres de la délégation doivent être en possession d'un document de transport valide et plus particulièrement d'un visa lorsque celui-ci est nécessaire. Les ressortissants de l'Union Européenne n'ont pas besoin de visa. Les ressortissants du Canada et des Etats-Unis n'ont pas besoin d'un visa pour un séjour de moins de 90 jours sur le territoire français. Les détenteurs d'un passeport diplomatique sont invités à contacter la représentation diplomatique française de leur lieu de résidence afin d'obtenir les informations relatives à leur entrée sur le territoire français.

Les règles d'obtention d'un visa peuvent être sujettes à changement. Tous les participants sont invités à contacter les autorités consulaires françaises de leur lieu de résidence avant leur départ afin de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents nécessaires.